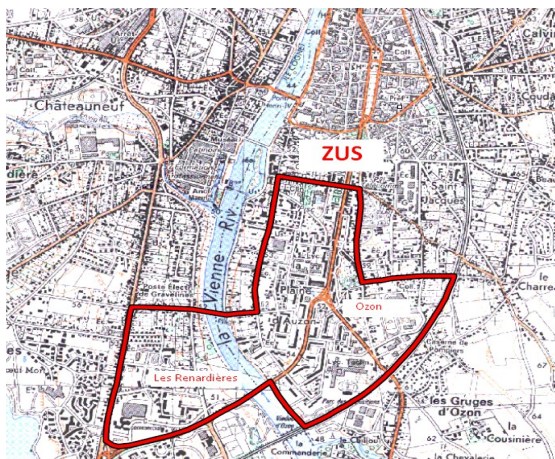


Secteur d'intervention



Le site avant les opérations

Situé à un kilomètre au sud du centre-ville de Châtelleraut, le quartier ZUS se compose de deux secteurs (La Plaine d'Ozon à l'est et Les Renardières à l'ouest). Il bénéficie d'une certaine centralité, de commerces, d'équipements sportifs et sociaux, de la desserte par les réseaux de transports et d'un environnement agréable en bordure de Vienne. Il regroupe par ailleurs une population en situation de grande précarité. Ce quartier est marqué par l'habitat collectif, qui fonctionne avec des impasses, des labyrinthes, et des espaces publics indifférenciés. Un axe structurant crée une coupure dans le quartier et distribue les secteurs d'habitat en trois points d'échanges seulement. La Plaine d'Ozon doit lutter contre l'image dévalorisante qu'elle véhicule à l'échelle du département.

Programme de travaux

Convention n°226

Cette convention prévoit la démolition de 551 logements, la réhabilitation de 612 logements, la construction de 358 logements locatifs sociaux dont 259 hors site et 99 sur le quartier d'Ozon, la construction de 10 logements en accession sociale à la propriété, la résidentialisation de 13 immeubles et des aménagements urbains, l'enfouissement de la ligne HT, des équipements nouveaux, un centre de loisirs sans hébergement, des commerces, à travers notamment la création d'un front de rue commerçant.

Participation financières de l'ANRU : 29,1 M€

Participations financières des collectivités :

- Ville de Châtelleraut : 4,6 M€ ;
- Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais : 4,2 M€ ;
- Conseil Général : 6,3 M€ ;
- Conseil Régional : 6,4 M€.

94 % des opérations sont engagées, l'avenant de sortie en cours de validation par l'ANRU proposera les éléments suivants :

- La démolition partielle du bâtiment Vigny (40 logements / patrimoine SEM Habitat)
- La réhabilitation d'une partie du patrimoine de la SEM Habitat, qui n'avait pas été intégré dans la convention initiale, seule la résidentialisation ayant été traitée. A ce jour, l'image de son parc se retrouve globalement affaiblie face au patrimoine social d'Habitat 86 fortement revalorisé. Les prémices d'une migration locative entre les deux bailleurs se font d'ores et déjà sentir.
- Création de cheminements « doux » pour relier le quartier aux bords de Vienne ;
- Réaménagement qualitatif des réserves foncières, notamment l'ilôt Péguy.



Déplacement commerces - Plaine d'Ozon



Plaine d'Ozon - Aménagement paysager



Plaine d'Ozon - Équipements associatifs - City-Stade



Plaine d'Ozon - Réhabilitation